

G. Mgr Bégin, a fait la motion suivante, qui a été adoptée à l'unanimité :

“ Afin de stimuler le zèle et, en une certaine mesure, améliorer la position des membres laïques du corps enseignant, qu'il soit résolu :

“ 1. Qu'une gratification soit offerte aux instituteurs et aux institutrices laïques des écoles élémentaire qui auront rempli leurs devoirs avec le plus de zèle et d'intelligence, qui auront enseigné toutes les matières du programme d'études, qui se seront conformés fidèlement aux règlements des comités du Conseil de l'Instruction publique et qui auront obtenu les meilleurs résultats, le tout sous tels règlements qui seront faits par les comités du Conseil de l'Instruction publique ;

“ 2. Que le gouvernement soit prié de faire mettre une somme suffisante à cette fin, à la disposition du Conseil de l'Instruction publique.”

Voilà qui est encourageant pour les instituteurs et les institutrices. En leur nom, nous félicitons MM. les membres du comité d'avoir enfin touché du doigt l'une des causes principales de la paralysie scolaire qui règne en maîtresse dans les écoles bas-canadiennes. Nous espérons que le gouvernement se rendra, sans tarder, à la patriotique demande du Conseil de l'Instruction publique.

C.-J. MAGNAN.

### Un aveu important

Commence-t-on à regretter le Crucifix et le Petit Cathéchisme dans les écoles de la France ?

L'attitude surprenante de plusieurs revues pédagogiques importantes de Paris semble le faire croire.

Voici ce que nous lisons dans l'*Education Nationale*, No. 34, 1892 :

“ Vingt ans se sont écoulés ! On a voté le principe de l'enseignement laïque, gratuit et obligatoire ; des écoles se sont élevées dans

la moindre bourgade ; la condition des maitres de la jeunesse a été largement améliorée et quel avenir a-t-on préparé aux générations nouvelles ?

“ Il faut avoir le courage d'en convenir, les résultats obtenus n'ont répondu ni à l'attente générale, ni aux sacrifices effectués. On avait caressé l'espoir que le nouvel enseignement, en formant des citoyens instruits et éclairés, empêcherait le retour de la dictature. Il fallut bien renoncer à cette illusion, le jour où un général, qui n'avait pas même l'excuse de ses victoires, devint l'idole du pays. On croyait aussi clore à jamais l'ère des révolutions, des dissensions intérieures, or les questions sociales sont, à notre époque, agitées avec une acuité sans précédent. Au lieu de la clarté que l'on espérait, il semble que l'obscurité se soit faite plus épaisse, et plus inextricable le chaos. Au lieu de l'esprit pratique, calme et réfléchi qui semblait devoir sortir de l'enseignement nouveau pour présider à l'étude des questions sociales, nous avons abouti à des études à coups de pierres auxquelles on répond par des coups de fusils. Il est vrai que nous avons la consolation, si toutefois c'en est une, de constater que l'Europe entière souffre du même mal, mais parce que le danger est partout, est-ce une raison pour dire qu'il n'existe nulle part ?

“ Il n'y a pas à se le dissimuler, la question sociale prime actuellement en Europe toute autre considération, même les questions de frontières, et c'est elle qui beaucoup plus que la diplomatie, suspend la conflagration générale, depuis longtemps proclamée inévitable. Si du moins elle pouvait avoir ce résultat d'amener une entente pacifique entre les peuples, de mettre fin à ces armements ruineux, l'une des causes, la principale peut-être, de la misère générale. Mais d'ici à la réalisation de cet idéal, que de souffrances, de larmes répandues, que de luttes barbares et de sang versé !

“ Partout l'ouvrier aspire à un sort meilleur, et partout aussi il paraît plus disposé à appuyer cette légitime revendication sur la violence, que sur la libre discussion et l'exercice légal de ses droits. A voir l'usage qu'il fait de sa liberté, l'on se demande parfois si elle ne lui a pas été plus funeste qu'utile ? Ne serait-ce pas parce qu'on la lui a donnée